

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; six mois, 9 fr. ; un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A ROUBAIX, au bureau du journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, au bureau du journal, rue Carnot, 5. — A MOUSSON, chez M. Henri Lanoussé, rue de la Station. — A PARIS et à BRUXELLES, dans les agences de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales Librairies et Bibliothèques de Paris.

LES SUCCÈS BOERS

La surprise de Tweefontein marque de la manière la plus brillante la rentrée en scène du général De Wet. Avec un instinct stratégique très sûr il a frappé un grand coup au point le plus sensible de l'ennemi.

Dans le nord-est de l'Etat d'Orange, lord Kitchener a disposé un immense quadrilatère de blockhaus dans des points extrêmes, du nord-ouest au sud-est : Vereeniging, Volksrust, Hartswaterloo et Kroonstad. Entre ces deux dernières cités il se trouve sur le front sud une lacune considérable. C'est sur cette ouverture que De Wet se sent jeté et il est infligé aux envahisseurs des pertes dont l'effet moral ne saurait être évalué aux seuls chiffres bruts des morts et blessés.

Il ne se soit en soi un résultat assez grand d'avoir, dans la troisième année de la guerre, subi une telle défaite, et de se voir ainsi infligé, tué à l'ennemi 6 officiers et 52 hommes, blessés 9 officiers et un nombre inconnu de soldats. Ce qu'il y a eu de grave toutefois pour le moral de l'armée boer, ce n'est pas de s'être ainsi battu et de se voir ainsi infligé, tué à l'ennemi 6 officiers et 52 hommes, blessés 9 officiers et un nombre inconnu de soldats. Ce qu'il y a eu de grave toutefois pour le moral de l'armée boer, ce n'est pas de s'être ainsi battu et de se voir ainsi infligé, tué à l'ennemi 6 officiers et 52 hommes, blessés 9 officiers et un nombre inconnu de soldats.

La nécessité qui a imposé aux Boers, incapables de conserver des prisonniers, cette tactique, les a merveilleusement servis en ce point. Nulle méthode n'était plus propre à démolir leurs adversaires. Or si l'état d'âme d'une armée est toujours un facteur aussi important que le nombre, il devient capital dans une guerre comme celle-ci et il le devient chaque jour davantage depuis que la multiplication des blockhaus force le commandement à disséminer ses troupes en petites garnisons isolées, réduites à elles-mêmes et embastillées dans la terrible monotonie du désert.

D'ailleurs, le succès de De Wet n'est pas le seul à réjouir les Boers. On apprend que le 19 du courant, dans le Transvaal, au sud d'Ermelo, au confluent du Kaffir-Spruit et du Vaal, les Burgheers, sous Britz, ont infligé une grave défaite à la colonne du général Spens et capturé au moins une compagnie du 14^e régiment d'infanterie montée.

Ces résultats sont encourageants pour les héroïques paysans des républiques sud-africaines. Si vraiment, comme l'affirme le Times, ils ne sont que 11.000 sous les armes, il y a là une preuve surprenante de l'impuissance du nombre, même quand la supériorité en est écrasante au point de vue des chiffres seuls.

INFORMATIONS

LE GÉNÉRAL ANDRÉ

On annonce que sur les décorations dont disposera le ministre de l'Instruction publique, une croix d'officier sera attribuée à M. Paul Marguerite. Quant aux chevaliers, il n'y aura guère plus de trois rubans pour les lettres. On parle de MM. Maurice Montégut, Michel Corday, Le Maël, Fernand Grogg, Pierre Lony et Georges Lecoste.

M. MILLERAND ET LE PARTI SOCIALISTE

On se souvient que dans sa séance du 9 octobre dernier, le comité général du parti socialiste fut saisi par M. Amilcar Cipriani, au nom de la Fédération socialiste révolutionnaire de Loir et Cher d'une motion tendant à exclure M. Millerand du parti socialiste en raison de sa participation aux fêtes en l'honneur du Czar.

Les fédérations consultées ont fait connaître leur avis. Le comité général a statué hier soir sur le cas de M. Millerand. L'ordre du jour pur et simple a été voté, après une très vive discussion, par 27 voix contre 10 et 11 abstentions.

UNE PREMIÈRE A L'ODÉON

Paris, 29 décembre. — Le théâtre de l'Odéon a donné hier soir la première représentation de « Monsieur et Madame Dugazon », comédie dramatique en quatre actes, de M. Jacques Normand, « Monsieur et Madame Dugazon » est une succession d'images de la vie théâtrale sous le Directoire, plutôt qu'une pièce dramatique. L'intérêt en est maigre. Mais le coup d'œil est ravissant. L'interprétation est parfaite.

LA REMISE DE SIEGFRIED

Paris, 29 décembre. — On sait que la répétition générale de « Siegfried » de l'Opéra a déjà été remise une fois. On dit maintenant qu'elle pourrait être renvoyée aux calendes grecques parce qu'on est, paraît-il, dans l'impossibilité de trouver un tenor qui puisse chanter ce rôle.

LES « AVARIES »

Paris, 29 décembre. — Le ministre de l'Intérieur vient de constituer une commission chargée de l'étude de certaines questions relatives à la prophylaxie de certaines maladies dont les victimes ont été dernièrement désignées sous ce nom, les « avaries », et notamment de faire une enquête sur la fréquence de ces maladies, sur les institutions existant en France pour leur traitement et sur les meilleurs moyens, législatifs ou administratifs, d'en prévenir la propagation.

LES PROCÈS DE LA « PATRIE FRANÇAISE »

Toulouse, 29 décembre. — Le Tribunal correctionnel de Toulouse a rendu hier son jugement dans le procès de la Patrie française. On sait que la cause était double : d'une part, une action en diffamation de M. Altroff, contre l'imprimeur de la Patrie française, M. Orsoni ; d'autre part, une action de M. Delsol, délégué de la Patrie française dans le Sud-Ouest, contre M. Altroff, pour violation de domicile et bris de clôture.

Le Tribunal a condamné M. Orsoni à un franc d'amende et aux dépens avec application de la loi Borenger : M. Altroff demandait 50.000 francs de dommages-intérêts à l'imprimeur, M. Orsoni, plus 10.000 francs, reconventionnellement, à M. Delsol, pour abus de citation directe. D'autre part, M. Altroff a été renvoyé indemne des fins de la plainte de M. Delsol.

LA CRISE VINICOLE EN ALGERIE

Le conseil général d'Alger, convoqué par décret pour examiner les remèdes à apporter à la crise vinicole qui sévit en Algérie, a voté à l'unanimité des vingt-six membres présents, les conclusions d'un rapport rédigé par M. Baillie, tendant à ce que le gouvernement contracte un emprunt de 1.500.000 fr. pour être distribué, par les soins des communes, aux viticulteurs nécessiteux, à charge pour ces derniers de rembourser les sommes avancées avec intérêt de 2 1/2 %, dans un délai d'un an. Le préfet a été chargé de traiter cet emprunt.

LES CHARBONS AMÉRICAINS EN EUROPE

Le consul britannique à Marseille vient d'envoyer à son gouvernement un rapport sur la concurrence que les charbons américains font en ce moment aux charbons anglais. En Angleterre les propriétaires se montrent inquiets et croient que d'ici longtemps ils ne pourront rivaliser de prix avec les Américains.

LES SOUVERAINS ITALIENS

A SAINT-PETERSBOURG. On affirme que le voyage du prince Nicolas de Montenegro à Saint-Petersbourg aurait comme but de préparer la visite du roi et de la reine d'Italie à la cour de Russie.

Le couple royal ira, vers la fin d'avril, dans la capitale russe. Le Czar et la Czarine rendront la visite à Rome, où ils iront dans les premiers jours d'octobre.

LA RÉVOLUTION AU VENEZUELA

Wilhemstad, 29 décembre. — Suivant des informations du Venezuela, la révolution s'étend rapidement. On s'attend journellement au débarras du général insurgé Matos avec du matériel de guerre.

LES FÊTES DE DIJON

Visite du général André aux nouveaux casernes

Dijon, 29 décembre. — Malgré l'appel de la municipalité, les maisons ne sont guère pavisées pour la réception du général André.

Arrivé cette nuit à la préfecture, le ministre de la guerre a reçu ce matin les membres du Conseil municipal, qui lui ont fait escorte dans la visite qu'a rendue le chef de l'armée aux nouveaux casernes.

On sait que le but du voyage est l'installation à Dijon de trois batteries d'artillerie venant de Bourges.

En quittant les casernes, le général André est allé, en voiture fermée, à la gare, pour faire son entrée officielle.

A dix heures un quart, le canon tonne : le ministre est reçu dans le salon des premiers par le maire, M. Fournier-Faucher, qui lui souhaite la bienvenue.

Le ministre répond quelques mots et monte immédiatement en landau, pendant que la musique du 27^e joue la Marseillaise. Le cortège se met en marche pour aller à la préfecture ; il comprend douze voitures.

À la préfecture, le général André a reçu les autorités civiles et militaires du département.

À onze heures quarante-cinq, il est parti pour l'Hôtel de Ville, où il a assisté à l'arrivée des trois batteries que précédaient les sociétés d'anciens militaires. M. le maire a souhaité la bienvenue au lieutenant-colonel commandant le détachement ; le général André a procédé avec le cérémonial accoutumé à la remise des décorations, puis les artilleurs, escortés par la foule, ont gagné le quartier Brune et l'ancienne usine à gaz, rue du Transvaal, où ils seront casernés.

À midi et quart, au lieu de la salle des Etats de Bourgogne, un banquet de 200 couverts.

Les municipalités, qui a fait faire une distribution de vin aux artilleurs, a eu la bonne idée d'inviter leurs officiers.

Au champagne, des toasts ont été portés par le préfet, par le maire et par le général André.

Le général André, après avoir remercié la population dijonnaise de l'accueil qu'elle a fait aux troupes d'artillerie, a déclaré que les habitants de la Côte d'Or n'ont jamais séparé leur amour pour l'armée, de leur amour pour le pays, ces deux sentiments étant identiques plus que jamais, depuis aujourd'hui tout le monde est soldat.

L'armée, ajoute le Ministre, c'est la France dans sa jeunesse, dans ses espérances, dans son contrat. Tous les Français doivent être dévoués à l'armée nationale ; il faut que tous marchent de la main dans la main, et que les suspensions disparaissent absolument.

Le général André parle ensuite du nationalisme, et de ce qu'il appelle ses ravages, et dit que c'est justement dans un pays, où on aime l'armée le plus profondément, comme la Bourgogne, que le nationalisme s'est le moins implanté.

Le ministre termine par une apologie du Président de la République, de son caractère et de sa valeur exceptionnelle et porte un toast à l'armée, à la France et à la République.

LA MORT DE M. H. FOUQUIER

M. Paul de Casagnot écrit dans l'Autorité de dimanche matin :

Le « Figaro » m'avait induit en erreur, en nous laissant croire que M. Henri Fouquier était mort loin de la religion. J'apprends, avec bonheur, que notre éminent et regretté confrère a reçu la visite d'un prêtre, et a été administré. Si les quelques jours s'étaient écoulés sans le collaborer en témoignage de la mauvaise humeur, nous, en revanche, nous nous réjouissons grandement de cette heureuse et édifiante nouvelle.

Henri Fouquier avait l'esprit trop haut, trop grand, pour rester volontairement dans le troupeau du bétail humain qui croit que tout se termine à la pierre tombale. La Foi est l'épanouissement de l'intelligence. C.

LE CRIME DE CORANCEZ

Brûler et la chiromancie

Paris, 29 décembre. — Un journal du soir a montré des lettres de Brière à une chiromancienne qui a conclu que l'auteur ne révélerait aucunement des instincts de meurtre, mais plutôt des idées de brutes peu expansives. L'écriture s'incline sensiblement de gauche à droite tant dans la direction linéaire que par le tracé des caractères et on peut hardiment la classer parmi les écritures à tendances tristes.

Après d'autres considérations, la chiromancienne a déclaré que si Brière avait commis le crime qui lui est reproché, il serait plutôt passible de la maison d'aliénés que de l'échafaud.

A MONTCEAU-LES-MINES

Une réunion du syndicat « Jeune »

Montceau-les-Mines, 29 décembre. — Ce matin à huit heures, le Syndicat n. 2, dit Syndicat Jeune, s'est réuni en assemblée générale dans la grande salle du théâtre. Malgré une pluie persistante, 1.500 syndiqués remplissaient la salle.

Après la reddition des comptes, l'assemblée, à l'unanimité, a renommé l'ancien bureau et a voté des remerciements au Président de la République pour les encouragements qu'il a fondés à la délégation de la Bourse du Travail indépendante qui lui a été présentée, le 23 courant, à l'Élysée.

MM. Paul Lanier, de Paris, secrétaire général de la Bourse indépendante du Travail, et Mangamatin, président du Syndicat Jeune du Creusot, assistaient comme invités à la réunion ; ils ont prononcé des discours qui ont été très applaudis.

Un service de police et des patrouilles de gendarmerie avaient été organisés pour empêcher tout conflit entre jeunes et rouges. Le commandant de gendarmerie Descombes et M. Müller, commissaire spécial, étaient chargés du service.

À l'entrée, comme à la sortie de la réunion, aucun incident ne s'est produit.

CONTRE LA PESTE

La destruction des rats. — Essais officiels. — Résultats probants.

On télégraphie de Marseille qu'hier on eu lieu, dans les cales du Djemnah, les essais officiels du nouveau mode de destruction des rats à bord des navires au moyen de l'acide carbonique liquéfié.

Ces essais ont été effectués en présence des ingénieurs et du chef de service de la Compagnie des messageries et étaient dirigés par les docteurs Catejan et Jacques du service de la santé à Marseille.

Les résultats de cette opération sont aussi probants en ce qui concerne la destruction des rats qu'en ce qui concerne la commodité du procédé.

Ainsi nos pays peuvent être à l'abri de toute invasion des germes de la peste dont les rats, on le sait, sont les propagateurs les plus redoutables, puisque tous les navires qui accostent les appointements auront tous leurs rongeurs détruits avant de débarquer leur marchandise.

DANS L'ARMÉE

LES GÉNÉRAUX ALSACIENS ET LORRAINS

Le Gaulois relève que sur les 23 divisionnaires ou brigadiers qui composent la promotion d'hier, sept généraux sont originaires d'Alsace ou de Lorraine.

Ce sont : le général de division Dalstein, un enfant de Metz ; les généraux de brigade Didot, de Munster ; Goupiou, de Metz ; Babin, de Nancy ; Cremer, de Sarreguemines ; Corbin, de Saint-Mihiel, et Menetrez, de Belfort.

À l'heure actuelle, l'état-major général de l'armée de terre compte trente-huit officiers généraux alsaciens ou lorrains ; quarante-sept en activité de service, dont dix-sept divisionnaires, et quatre-vingt-onze de réserve ou en retraite.

LES PROMOTIONS MILITAIRES

Le Matin donne des renseignements sur les promotions et nominations de fin d'année dans toutes les armes et de tous les grades, qui ne paraîtront que demain et peut-être même après-demain au Journal Officiel.

Dans l'infanterie, dix-sept lieutenants-colonels sont promus colonels ; 16 chefs de bataillon sont promus lieutenants-colonels ; 63 capitaines sont promus chefs de bataillon ; 76 lieutenants sont promus capitaines.

Six lieutenants-colonels de cavalerie sont promus

colonels ; six chefs d'escadrons sont promus lieutenants-colonels ; seize capitaines sont promus chefs d'escadrons ; vingt-six lieutenants sont promus capitaines ; douze lieutenants en non-activité sont réintégrés.

Les promotions de l'artillerie comportent quatre nominations au grade de colonel, dix au grade de lieutenant-colonel, vingt au grade de chef d'escadron, trente au grade de capitaine.

Celles du génie, du train des équipages, des troupes coloniales, de l'intendance, du corps de santé, de la justice militaire, de la gendarmerie, etc., sont naturellement moins importantes.

En même temps que la promotion de fin d'année, le Journal Officiel publiera des mutations dans toutes les armes.

AU TONKIN

GRAVE SITUATION

Nos troupes attaquées par des bandes chinoises

PRÉPARATIFS D'UNE EXPÉDITION

Marseille, 29 décembre. — D'après un officier supérieur récemment arrivé du Tonkin, et avec lequel nous venons de nous entretenir assez longuement, la situation serait devenue extrêmement critique.

À l'époque de la guerre de Chine on dut, pour faire face aux Chinois, dégarner tous nos principaux postes du Tonkin. En outre, la plus grande partie des hommes de la légion étrangère sont venus en France et, actuellement, le général Dods n'aurait plus avec lui que 3.000 hommes, ce qui est vraiment insuffisant.

Les postes de la frontière de Chine n'ont aucun soldat. Profitant de cette situation, les Chinois, par bandes, ont, après la guerre, envahi tous les territoires du Tonkin, harcelant nos faibles troupes. Celles-ci ont eu, au mois d'octobre dernier, à soutenir plus de quinze combats.

En ce moment, la situation est à ce point critique que, même dans les environs d'Hanoi, la sécurité est loin d'être complète. Nos miliciens ont sans cesse des rencontres avec les rebelles, et le général Dods s'est vu forcé de demander à plusieurs reprises au gouvernement un envoi de troupes.

Cet envoi, nous dit notre interlocuteur, n'aurait pas été effectué par suite de l'opposition de M. Doumer, qui, craignant pour le succès de l'exposition d'Hanoi, aurait donné un avis défavorable, déclarant que la situation était excellente.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement est aujourd'hui délaissé sur la situation actuelle du Tonkin, et on s'attend, si cette situation ne s'améliore pas, à l'envoi prochain d'une deuxième expédition.

Ce qui paraît confirmer ces renseignements, c'est que nous apprenons à l'instant même que le gouvernement vient d'arrêter, au complet, le transport Cholon, de la Compagnie nationale, qui partira le 1^{er} janvier pour Haiphong. Généralement, ces bateaux sont affectés au transport des marchandises pour le commerce. Or, pour la première fois depuis longtemps, le Cholon ne transportera que du matériel de guerre et des provisions, entravées d'une grande quantité d'obus à la mélinite, du matériel d'artillerie et, ce qui est assez intéressant pour un pays où la situation serait des meilleures, le joli petit stock de quatre cents tonnes de cartouches.

FAITS DIVERS

L'assassinat d'une jeune fille en chemin de fer

On nous télégraphie de Nice qu'hier, après-midi, le coup d'instruction s'est transporté à Menton, accompagné de Giénuth, accusé de l'assassinat en chemin de fer, commis près d'Èze.

L'alibi invoqué par le prévenu a été reconnu exact. Le propriétaire d'un café renommé Giénuth pour le consommateur qui vola un gendarme pendu à une patte de crin. Giénuth prouva que dans la même soirée il tenta de cambrioler un hôtel. Poursuivi par le portier, il perdit son chapeau, fait que le portier reconnut exact. Giénuth sera retenu pour vol et vagabondage.

Notaire en fuite

M^e Jean Vailhé, notaire à Capestang, a disparu de son domicile le 19 décembre, la nuit, dit-on, une lettre adressée à sa femme, dans laquelle il lui disait qu'elle ne le reverrait plus.

M^e Vailhé, qui a quarante et un ans, était notaire depuis 1886, époque à laquelle il avait succédé à son père.

Disposant d'une certaine fortune personnelle, il passait pour un homme sérieux, quoiqu'un peu négligent dans les affaires, et pour un officier ministériel d'une scrupuleuse honnêteté.

Il avait ainsi conquis, à Capestang et dans les environs, une grande confiance. C'est ce qui explique le succès considérable qu'il a obtenu et qui pourrait atteindre près d'un million.

Tentative d'assassinat contre une religieuse

Salonique, 29 décembre. — La nuit dernière, une tentative d'assassinat a été commise, contre une religieuse, au couvent des Sœurs de la Charité, dans un faubourg de Salonique. Le mobile de cette tentative d'assassinat est inconnu. Des arrestations ont été opérées.

Le double assassinat de Sainte-Agathe

Montbrison, 29 décembre. — Le nommé Simatis, l'auteur présumé d'un crime commis à Sainte-Agathe,

la-Butteresse, a été remis en liberté provisoire ce matin, à la suite de la demande faite par M^e Baldit, son défenseur.

Le Parquet a jugé cette mise en liberté nécessaire à cause du très mauvais état de santé de Simatis et parce que l'expert, le docteur Hugouenocq, chargé d'examiner les viscères des victimes, ne déposera son rapport que dans trois semaines. L'instruction de cette affaire se poursuit.

Une affaire de séquestration

Montbrison, 29 décembre. — Ce matin, le Parquet de Montbrison s'est transporté à Epercieux-Saint-Paul, près de Feurs, pour instruire une affaire de séquestration dont aurait été victime une nommée Bernotte Mellin, âgée de cinquante-huit ans, de la part d'un nommé Giraud, propriétaire en cette commune.

Contre l'Observatoire

Paris, 29 décembre. — La nuit dernière, des mal-faiteurs ont pénétré, par effraction, dans l'Observatoire de la tour Saint-Jacques, et ont brisé divers instruments de précision.

Une femme coupée en morceaux

Mansout (Basses-Alpes), 29 décembre. — Dans la nuit de samedi, le nommé Huret, dit Pastouressou, a tué son amie qu'il a coupée ensuite en morceaux. Le parquet de Forcalquier est sur les lieux.

Mystérieux suicide d'un français à Douvres

Un dramatique autant que mystérieux suicide a jeté l'émoi dans l'un des principaux établissements de Douvres, le Royal Hôtel.

Un jeune étranger, paraissant être de nationalité française et appartenant, suivant toutes apparences, au meilleur monde, correctement vêtu et de tournure élégante, s'était présenté vendredi dans la matinée au bureau de l'hôtel. Le jeune étranger demanda qu'un lunch lui fût servi dans sa chambre. On obtint à son désir. Dès qu'il eut terminé son repas, le voyageur sortit sur le palier. Quelques instants plus tard, une détonation retentissant, jetant l'émoi parmi le personnel de l'hôtel.

Des domestiques accoururent et trouvèrent le voyageur étendu sur le parquet. Il portait au milieu du front, une petite blessure circulaire produite par une balle de revolver. À côté du corps était une photographie d'une jeune femme élégante que le jeune homme avait tirée de sa poche avant de se tuer. Dans les vêtements du suicidé on ne trouva aucune pièce permettant d'établir l'identité du cadavre. Seul, un mouchoir de poche, portait les initiales E. S. et un coupon de chemin de fer délivré à la gare de Paris-Nord, indiquait que le jeune voyageur effectuait un voyage d'excursion Paris-Falaise-Londres et retour. Ce ticket avait été délivré le 28 décembre.

Chronique Locale

ROUBAIX

UNE PROUETTE

Le rédacteur en chef du Réveil-Egalité se tire du mauvais pas où il s'était si imprudemment engagé, par une de ces prouettes comme seul le trompelin socialiste permet d'en exécuter.

Dans deux lettres rendues publiques, M. Eugène Motte a répondu victorieusement aux allégations mensongères de M. Siauve-Evausy.

Ne trouvant rien de sérieux à opposer aux explications si nettes et si catégoriques du député de Roubaix, le rédacteur en chef de la feuille socialiste use d'un moyen facile : il se contente de « blaguer » son honorable correspondant. On trouve plus aisément une plaisanterie qu'un argument. Les traits qu'il décoche viennent d'un esprit ordinairement plus fin et mieux avisé.

Mais, chez M. Siauve-Evausy, les apparences de grande roublardise, cachent une profonde naïveté. Ainsi le journaliste socialiste vient de faire une découverte : les députés votent très souvent par procuration.

Et depuis ce jour, il tonne, fulmine contre ce qu'il appelle dans son indignation comique « le cambriolage des voix ».

Il faut que le Progrès-Avenir, lui-même, soit obligé de rappeler au fougueux polémiste que « le vote par procuration est généralement admis, il l'a toujours été dans les Parlements français. Dans la pratique, on ne peut guère faire autrement. On a toujours la ressource, au besoin, de demander l'appel nominal, ce que n'ont point fait les députés socialistes pour l'octroi de Roubaix ».

Si c'est une consultation sur le jeu des institutions parlementaires, que M. Siauve-Evausy cherche, nous sommes heureux de constater que ses amis viennent de lui donner.

L. R.

FEUILLETON DU 31 DÉCEMBRE 1901 N° 6

LE CRIME D'ASNIÈRES

par Xavier de Montépin

— Ça peut réussir... Je connais Philippe de Noël...

Le bruit l'a toujours effrayé... La seule idée d'une scène lui ferait un peur horrible, sinon pour lui, du moins pour sa fille... — C'est par sa fille qu'il faut le prendre... Tu es bien avec la petite, n'est-ce pas ?

— André m'aime beaucoup, j'en suis sûre, — Profite donc de cet amour que tu as tant de chance de me voir dans la main... — Voilà ce que je voulais te dire et te répéter... Voilà l'affaire importante dont j'avais à t'entretenir... — Parole d'honneur, je serais contente de te voir riche et grande dame... — J'ai connu tant de comtes... ça m'amuserait de connaître une comtesse... — Ah ! si tu m'avais écoutée, il y a longtemps que ça serait fait... — Eh bien, — dit Pauline — j'essayerai... Elle se leva.

— Je ne te retiens pas... — reprit Sophie — J'ai à te faire... je suis attendue dans deux heures... — Tu es sûre que ça sera chose de nouveau, me voir... — Du courage, ma belle, et... — Donne-moi deux gros bécots, — embrassa sa concubine et reprit le chemin de la rue du Cirque.

— Et dans un état de sourde exaspération — dans.

— Sophie a raison, cent fois raison ! — se disait-elle. — J'aurais dû profiter des chances qui s'offraient à moi ! — Aujourd'hui sans doute il est trop tard ! — Pourquoi trop tard ? — Je me dévoue depuis trois ans ! — Cette situation me crée des droits incontestables ! — Je les ferai valoir... — S'il m'écouit, je ne suis encore à quel parti je m'arrêterai, mais je m'en irai, je le jure !

Pauline, une fois à l'hôtel, monta immédiatement à la chambre d'André.

La jeune fille était de retour depuis un quart d'heure et s'était mise au travail.

Elle se leva, sauta au cou de son institutrice et lui dit en l'embrassant :

— Me voilà, bonne amie... — En vous attendant je repassais ma dernière leçon d'anglais.

— Bien, chère mignonne... Nous allons travailler... L'institutrice ôta son chapeau, son manteau, ses gants, et assis près de son élève.

Pauline Varrault, sortie chargée de couronnes de la maison des Filles de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, était fort instruite et possédait une méthode d'enseignement qui frappait de façon très vive l'intelligence et gravait du premier coup les choses dans la mémoire.

Sous sa direction André avait fait de rapides progrès flattant délicieusement l'orgueil paternel du comte de Noël.

Pauline n'avait jamais connu sa mère. Orpheline d'un père sans fortune, mort capitaine et officier de la Légion d'honneur, elle n'était point vicieuse par tempérament ou par imagination. En sortant de Saint-Denis elle s'était prise à aimer

le premier homme qui lui avait dit qu'il l'aimait et, personne n'étant là pour la conseiller, pour veiller sur elle, elle s'était